



DIEC/21-885-1920 du 05/04/2021

AVIS DE RECRUTEMENT - ADJOINT TECHNIQUE DE RECHERCHE ET DE FORMATION SANS CONCOURS - ACCES AU CORPS D'ADJOINT TECHNIQUE DE RECHERCHE ET DE FORMATION DE 2E CLASSE PAR VOIE DU PACTE AU RECTORAT D'AIX-MARSEILLE

Référence : Article 51 du décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme CARRIERE, Tel : 04 42 91 72 21, Fax : 04 42 38 73 45 - Mme TESSIER, Tel : 04 42 91 72 07

I- Recrutement d'adjoints techniques de recherche et de formation sans concours :

En application de l'article 51 du décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et formation du ministère de l'éducation nationale, des recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation des établissements relevant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et selon l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 des recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et fixant le nombre de postes offerts à ces concours, est ouvert au titre de l'année 2021 dans l'Académie d'Aix Marseille **un recrutement sans concours dans le corps d'adjoints techniques de recherche et de formation :**

o Branche d'Activité Professionnelle G – emploi type : Opérateur logistique

2 postes à pourvoir

Les postes sont à pourvoir dans les établissements suivants :

- 1 - Rectorat d'Aix-Marseille (fiche 1)
- 1 - DSDEN 84 (fiche 2)

Dossiers de candidature et modalités du recrutement sans concours :

Les candidats doivent constituer un dossier de candidature comprenant :

- . L'intitulé du poste pour lequel ils postulent
- Une lettre de motivation,
- Un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés
- La copie recto/verso de la carte d'identité

Les dossiers de candidature doivent être adressés en recommandé simple, à l'attention de Madame Nathalie CARRIERE, à l'adresse suivante :

Rectorat de l'académie d'Aix Marseille
DIEC 3.04- bureau 328
à l'attention de Nathalie CARRIERE
Place Lucien Paye
13621 Aix en Provence cedex 01

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée **au lundi 19 avril 2021 avant minuit**, le cachet de la poste faisant foi.

La nomination est prévue le **1er septembre 2021**, elle est subordonnée à un examen médical d'aptitude physique.

Le Recteur de l'Académie arrête la composition de la commission de sélection chargée d'examiner les dossiers des candidats régulièrement inscrits.

La commission de sélection examine les dossiers de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature, la commission procède à la sélection des candidats retenus pour l'audition par le jury.

Seuls les candidats retenus par la commission de sélection recevront une convocation à l'entretien.

Les entretiens des candidats retenus se dérouleront en juin /juillet 2021.

L'audition consiste en un entretien portant sur les motivations du candidat, sa formation et, le cas échéant, sa formation professionnelle antérieure, afin d'apprécier les aptitudes du candidat à occuper l'emploi à pourvoir et sa capacité d'adaptation professionnelle.

La durée de l'entretien est fixée à 20 minutes.

A l'issue des entretiens, la commission arrêtera, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement.

- Conditions d'accès :

Pour être autorisés à se présenter au recrutement sans concours, les candidats doivent remplir les conditions générales fixées par la loi portant droit et obligations des fonctionnaires (loi n° 83-634 du 13 juillet 1983), c'est-à-dire :

Soit posséder la nationalité française et :



- jouir de leurs droits civiques,
- ne pas avoir au bulletin n°2 de leur casier judiciaire des mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions,
- se trouver en position régulière au regard du Code du service national,
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.

La nomination est subordonnée à un examen médical dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de la fonction publique.

Soit posséder la nationalité d'un Etat membre de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen autre que la France et satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique (décret n°2003-20 du 6 janvier 2003).

AUCUNE DEROGATION AUX CONDITIONS ENUMEREES CI-DESSUS N'EST ACCORDEE.

Fiche 1

 <p>ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	 <p>INTITULE DU POSTE OPERATEUR LOGISTIQUE</p>
I - Description du poste	
	Le vigile assure la protection et la sécurité des personnes, des bâtiments ou des équipements techniques.
Positionnement du poste dans l'organisation	Division de la logistique au rectorat d'Aix-Marseille
II - Missions du poste	
	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la surveillance des locaux (rondes, supervision du système de télésurveillance, contrôle des accès à un bâtiment...). - Assurer l'accueil des visiteurs du rectorat : il les informe, les dirige - Assurer l'orientation des visiteurs dans les parkings - Effectuer les vérifications techniques nécessaires : ascenseurs, défibrillateurs, centrales incendies. - Veiller à la fermeture des bâtiments et du site - Transmettre l'information des incidents auprès de la hiérarchie par la tenue du cahier de transmission - Gérer les incidents : appeler les secours, effectuer les 1ères interventions et déclencher les alarmes - Il peut être sollicité pour diverses missions, en fonction de ses compétences et des nécessités du service, notamment lors de manifestations exceptionnelles - Assure la réception des livraisons et leurs traçabilités
III – Compétences techniques	
	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir la connaissance des bâtiments et des équipements de sécurité - Connaître et appliquer les consignes de sécurité en matière d'incendie <p>Contrainte du poste : Les horaires peuvent être variables</p>
IV – Compétences relationnelles et comportementales	
	<ul style="list-style-type: none"> - Réagir avec calme et avoir une grande maîtrise de soi (courtoisie) - Savoir prendre des mesures adaptées en fonction du problème rencontré - Esprit d'analyse et sang-froid - Avoir des qualités d'observation - Être ponctuel - Savoir rendre compte - Savoir travail en équipe
Personnes à contacter pour tout renseignement	Olga NUNES - 04 42 91 70 34 - ce.dl@ac-aix-marseille.fr

Fiche 2
Chauffeur du DASEN 84

CATEGORIE D'EMPLOI

ITRF

AFFECTATION

DSDEN VAUCLUSE
49, rue Thiers
84077 AVIGNON Cedex 04

AFFECTATION / POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

placé sous l'autorité du directeur académique pour la mission de chauffeur

MISSIONS ET ACTIVITES

Chauffeur chargé des déplacements du DASEN :

- conduire le DASEN dans ses déplacements ;
- conduire les véhicules en tant que de besoin ;
- entretenir les véhicules dont le véhicule de fonction (maintenance et entretien de 1^{er} niveau, tenue à jour des carnets de bord) en liaison avec le PAFL.
- Hors ses activités de conduite et d'entretien des véhicules l'agent sera chargé d'apporter son appui au service logistique

SAVOIR FAIRE / SAVOIR ETRE

- Connaissance de l'organisation interne de l'établissement
- Détenir le permis de conduire
- Connaissance de base en mécanique
- Maîtriser parfaitement le code de la route
- Savoir définir les itinéraires à suivre pour optimiser les temps de déplacement
- Discrétion absolue
- Disponibilité
- Courtoisie
- Tenue vestimentaire correcte
- Ponctualité
- Maîtrise de soi

La présente liste n'est pas exhaustive. L'agent occupant le poste devra se conformer aux directives données par son supérieur hiérarchique, comme le prévoit le statut de la fonction publique (loi 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, dont le devoir d'obéissance hiérarchique - art. 28).

II- Accès au corps des adjoints techniques de recherche et de formation par voie du PACTE :

En application de l'ordonnance 2005-901 du 02 août 2005 relative aux conditions d'âge dans la fonction publique et instituant un nouveau parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique de l'Etat, et de la circulaire Fonction Publique du 14 septembre 2005 relative à la mise en œuvre du contrat dénommé PACTE, des recrutements auront lieu, au titre de l'année 2021, dans les établissements publics d'enseignement supérieur et les établissements publics administratifs sous la responsabilité des présidents ou des directeurs de ces établissements.

BAP : G – **Emploi type : Opérateur logistique**

1 poste à pourvoir

Le poste est à pourvoir à la DSDEN 04 (Fiche 3)

Conditions générales

Pour vous présenter à ce recrutement vous devez au plus tard au jour de la signature du contrat PACTE :

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'espace économique européen ;
- Jouir de vos droits civiques ;
- Ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions ;
- Être en position régulière au regard des obligations du service national ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique requises exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

Conditions particulières

- Être âgé d'**au moins 16 ans et de moins de 28 ans** à la date de signature du contrat PACTE ;
- Être sorti du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle ou avoir un diplôme d'un niveau inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général ou de l'enseignement technologique ou professionnel, c'est à dire avoir un diplôme inférieur au bac. Cette condition s'apprécie à la date de signature du contrat PACTE.

OU

- Etre âgé de 45 ans ou plus en situation de chômage de longue durée et bénéficiaire :
- Du Revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés ;

Dossiers de candidature et modalités du recrutement :

Les candidats doivent adresser leur demande accompagnée d'un descriptif de leur parcours antérieur de formation et le cas échéant de leur expérience professionnelle auprès de l'agence locale Pôle Emploi de leur domicile.

Référence offre d'emploi : **112BWDG**

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats doivent s'adresser directement au Pôle Emploi de leur domicile. Ou sur le site : www.pole-emploi.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au : **lundi 19 avril 2021**

Les candidats sélectionnés au vu leur dossier seront entendus par une commission de recrutement. Seuls les candidats figurant sur une liste établie par la commission de sélection seront convoqués pour cet entretien.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Fiche 3

LOGISTIQUE IMMOBILIÈRE, TECHNIQUE ET SERVICES

CHARGÉ DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN

Assurer la maintenance et l'entretien de premier niveau des bâtiments, des espaces verts, des infrastructures et du matériel.

SPÉCIALITES

- Nettoyage et entretien des locaux, petits travaux de maintenance des infrastructures, entretien des espaces verts

CORRESPONDANCE AVEC LE REFERENS

- Opérateur/trice logistique

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Assurer les opérations d'entretien courant du matériel, des bâtiments et de ses abords
- Assurer les premières interventions, le dépannage et les réparations
- Assurer les petits travaux de rénovation, de mise en conformité, d'amélioration, d'embellissement
- Gérer l'évacuation des déchets selon les règles du tri sélectif
- Suivre l'état des stocks en matériel et produits
- Accueillir, orienter, renseigner le public, sur place ou par téléphone

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Astreintes éventuelles
- Horaires décalés
- Jours de congés en fonction des impératifs liés à la continuité du service (complémentarité avec le second agent).
- Ouverture / fermeture des portes
- Déplacement ponctuel de mobiliers

COMPÉTENCES PRINCIPALES

CONNAISSANCES

- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Ergonomie du poste de travail, gestes et postures
- Connaissance des techniques du domaine
- Règles du tri sélectif

COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES

- Appliquer les techniques du domaine
- Evaluer et hiérarchiser des besoins
- Structurer son travail
- Travailler en équipe
- Assurer l'entretien courant des outils et de l'environnement de travail (chaudière, éclairage)
- Etablir un diagnostic
- Maîtrise des outils de nettoyage et d'entretien
- Accompagnement des prestataires de services (monte-charge, extincteurs, chaudière...)
- Engagement à acquérir l'habilitation électrique de niveau 1

COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'organisation
- Réactivité
- Capacité d'adaptation et d'initiative
- Rigueur / fiabilité
- Aptitude à rendre compte
- Goût du travail en équipe